

ELECTIONS MUNICIPALES

Scrutin du 15 mars 2020

Actifs et solidaires pour Reignac

Madame, monsieur,

Le mandat pour lequel vous nous avez fait confiance il y a six ans s'achève. Six conseillers de l'équipe sortante vont poursuivre d'autres aspirations personnelles ou professionnelles et ne se représentent pas. Nous les remercions vivement de leur engagement pour Reignac et nous leur souhaitons bonne chance. Renouvelée pour un peu plus d'un tiers de ses membres, l'équipe qui sollicite à nouveau vos suffrages se compose de huit femmes et de sept hommes. Nous sommes tous en activité ou très actifs et nos savoir-faire sont très complémentaires pour assumer ensemble la responsabilité de la commune.

Cela très directement en siégeant au conseil municipal de la commune ou bien en participant assidument aux travaux et délibérations de la communauté des 40 communes des 4B à laquelle appartient Reignac. Depuis 1996, nous unissons nos forces et nos ressources pour investir dans les équipements collectifs nécessaires au territoire et vous rendre tous les services qu'il ne nous est pas possible d'assumer seul aussi efficacement.

Qu'avons-nous réalisé ces six dernières années et que souhaitons nous entreprendre lors des six prochaines, si vous nous renouvez votre soutien?

La salle socio-culturelle a été complètement rénovée. La cuisine attenante est maintenant très bien équipée et fonctionnelle. En plus de l'esthétique, nous avons été très attentifs à l'acoustique, à l'isolation, au chauffage et tout récemment à la climatisation pour que cet espace soit confortable en toutes circonstances et pour tous les usages.

La couverture et les parois extérieures de l'église qui comprennent de précieux décors sculptés du 12^{ème} siècle ont été entièrement restaurées. Depuis la fin de l'année passée, les artisans sont de retour et se consacrent maintenant à l'intérieur de l'édifice et tout particulièrement à la révélation du décor peint du 16^{ème} siècle. Le chantier qui comprend également une partie très ancienne du presbytère est prévu pour durer jusqu'à la fin de 2021.

Nous prévoyons de déplacer les ateliers municipaux dans le bâtiment communal de la Galoche et d'y installer, en plus des deux déjà présents, un autre artisan et l'association de chasse. L'îlot au cœur du bourg ainsi libéré pourra alors être réaménagé pour accueillir un ou deux logements, nos archives et une nouvelle salle associative. Rien n'est encore décidé à ce jour et ce sera au nouveau conseil de travailler au projet le plus pertinent.

Le cimetière est l'objet depuis plus d'un an de vastes recherches pour que chaque sépulture soit cartographiée et liée par une concession formalisée à la famille des descendants. C'est à l'agrandissement et au verdissement du cimetière que nous devons maintenant nous consacrer.

L'implantation de toilettes sèches et de la « lampiste livres » ont rendu l'aire d'accueil de la voie verte plus attractive encore. L'idée d'y installer maintenant des agrès de fitness en plein air fait son chemin.

Le plan local d'urbanisme finalisé lors du mandat est en application. Il est maintenant sous la responsabilité de la communauté de communes. Des évolutions législatives ainsi que quelques modifications souhaitées nous ont conduits à solliciter une très légère révision que nous espérons obtenir rapidement.

L'entretien de la voirie reste évidemment notre préoccupation constante. La réfection du parvis de l'église et l'aménagement de la traversée du bourg pour y réduire la vitesse sans heurts et sans bruits doit se concrétiser lors de cette mandature. Le Département doit à nouveau investir sur ses voies qui irriguent notre commune. Un aménagement équivalent à celui déjà réalisé entre les deux ronds-points est prévu en direction de Barbezieux devant la station-service.

Le budget dont nous disposons guide forcément nos choix et l'ordre des priorités des investissements. Les taux d'imposition de la commune sont inchangés depuis le transfert de la taxe professionnelle à la communauté en 2002. Nous prévoyons de les maintenir stables. A la condition toutefois que la recette perdue avec la suppression de la taxe d'habitation soit bien compensée comme annoncé par l'Etat.

Reignac bénéficie d'une vie associative très dynamique et le conseil municipal se doit de soutenir vivement les bénévoles qui se donnent sans compter à la satisfaction de tous.

L'amélioration du cadre de vie, la cohabitation apaisée entre tous les habitants et toutes les activités de la commune avec en plus la convivialité seront nos préoccupations constantes ces six prochaines années, si vous nous faites encore confiance.

En espérant que vous partagerez notre enthousiasme, très cordialement,

Les candidats.



De gauche à droite : Alexandre Nau, 44 ans, agriculteur ; Sophie Dubreau, 45 ans, artisan ; Guylène Montaut, 55 ans, contrôleur DGFIP ; Claris Chaillou, 54 ans, agriculteur ; Laurence Roche, 56 ans, agricultrice ; Bruno Brion, 53 ans, technicien des routes ; Daniel Sauvaitre, 63 ans, agriculteur ; Alexandra Coiffard, 40 ans, assistante maternelle ; Stéphane Drochon, 43 ans, mécanicien ; Régine Marcu, 64 ans, famille d'accueil ; Loïc Deau, 49 ans, enseignant ; Pierrette Chagnaud, 57 ans, commerçante ; Céline Rinjonneau, 43 ans, diététicienne, Marie-Claude Bellot, 74 ans, agricultrice retraitée ; Nicolas Moraud, 47 ans, tailleur de pierres.

NB : Pensez à vous munir d'une pièce d'identité en plus de votre carte d'électeur le 15 mars.